

# Évaluation périodique de la maîtrise en design – design d'interaction

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

*Conseil universitaire du 24 septembre 2019*



## **SOMMAIRE DU RAPPORT SYNTHÈSE D'ÉVALUATION**

Le programme de maîtrise en design – design d'interaction est rattaché à la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design (FAAAD). L'enseignement de cette discipline est sous la responsabilité de l'École de design.

La maîtrise compte 45 crédits. À la session d'automne 2018, 29 étudiants étaient inscrits à ce programme qui fait ici l'objet d'une première évaluation périodique. La création de ce programme remonte à 2012<sup>1</sup>.

Pour les besoins de l'évaluation institutionnelle, le Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes (VREAE) a réalisé, durant l'hiver 2018, trois consultations auprès des personnes concernées par le programme (étudiants, diplômés et enseignants). La direction de programme a déposé un dossier d'autoévaluation, incluant les résultats des consultations, en mai 2018. Ce dossier a été transmis à deux experts provenant de l'Université du Québec à Montréal et de *George Brown College* (Toronto). Les experts ont effectué une visite à l'Université Laval en juin 2018 afin de rencontrer divers intervenants et de rédiger leur rapport d'évaluation. Par la suite, le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) s'est réuni pour analyser l'ensemble de la documentation disponible et pour produire le présent rapport synthèse d'évaluation. Afin de porter un jugement sur le programme, le CIEP s'est référé à la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval<sup>2</sup>.

Selon les normes d'évaluation établies à partir de la Politique, le CIEP juge que le programme de maîtrise en design – design d'interaction est pertinent et de qualité. Le CIEP a identifié les principales forces de ce programme. Par ailleurs, il a formulé des recommandations dans le but de s'assurer que le programme satisfait pleinement aux normes d'évaluation et il a fait des suggestions pour l'améliorer. Conformément à la Politique, le doyen de la Faculté devra proposer des moyens pour donner suite aux recommandations et aux suggestions par le biais d'un plan d'action.

### **PRINCIPALES FORCES**

- La compétence et le dévouement des enseignants.
- L'orientation du programme vers la conception, l'expérience utilisateur et le design d'interfaces.
- La pertinence du programme à l'ère de la transformation numérique.
- L'employabilité des diplômés et la préparation au marché du travail.
- Le cheminement intensif du programme sur trois sessions.
- L'approche pédagogique.
- La satisfaction des étudiants et des diplômés à l'égard de la formation.
- La mise en place d'un mécanisme d'amélioration continue du programme.
- Le climat d'étude (collégialité, liens entre les professeurs et les étudiants, sentiment d'appartenance).
- L'encadrement des étudiants.
- La concertation entre les enseignants qui assure la cohérence de la formation.

---

1. Le programme de maîtrise en arts visuels a été implanté en 1992 (CE-92-137). De 1999 à 2012, un cheminement en design graphique et multimédia a été ajouté à cette maîtrise. En 2012, un programme de « maîtrise en design multimédia » a été créé (CU-2012-43). Ce programme a changé d'appellation en 2014 pour « maîtrise en design » (CU-2014-12-02) et une majeure en design d'interaction y a été créée pour préciser le domaine de spécialisation.

2. Source :

[https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire\\_general/Politiques/Politique\\_d\\_evaluation\\_periodique\\_des\\_programmes\\_de\\_formation\\_de\\_l\\_Universite\\_Laval.pdf](https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Politiques/Politique_d_evaluation_periodique_des_programmes_de_formation_de_l_Universite_Laval.pdf).

## RECOMMANDATIONS

- R1 Que l'on établisse des collaborations avec d'autres programmes de l'Université pour enrichir la formation.
- R2 Que l'on précise les exigences linguistiques à l'admission et que cette information soit inscrite dans la description officielle du programme.
- R3 Que la FAAAD mène une réflexion stratégique sur le développement du programme et ses ressources afin d'augmenter sa capacité d'accueil.
- R4 Que l'on évalue la possibilité de modifier l'activité terminale.
- R5 Que l'on affecte au programme les ressources humaines suffisantes pour assurer sa pérennité et son développement.

## SUGGESTIONS

- S1 Que l'on mette à jour les objectifs de la maîtrise en tenant compte du Règlement des études.
- S2 Que l'on rende plus explicite l'information sur les emplois occupés par les diplômés sur le site Web institutionnel.
- S3 Que l'on offre aux étudiants nouvellement inscrits à la maîtrise la possibilité de mettre à niveau leurs connaissances sur les logiciels de design graphique.
- S4 Que l'on modifie le titre du cours *Préparation à l'essai* et que l'on s'assure que tous les étudiants sont initiés aux méthodes propres au design d'interaction.
- S5 Que l'on s'assure que les étudiants sont bien informés des ressources disponibles.
- S6 Que l'on favorise les échanges et la mise en commun des expériences des étudiants.
- S7 Que l'on poursuive les efforts pour augmenter les activités de réseautage avec le milieu professionnel.
- S8 Que l'on bonifie le soutien financier offert aux étudiants.
- S9 Que l'on aménage les espaces afin de favoriser le travail en équipe.



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Évaluation périodique des programmes

## **Maîtrise en design – design d'interaction**

PLAN D'ACTION DU DOYEN

Soumis au vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes

Le 4 septembre 2019

## INTRODUCTION

Conformément à la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval, le doyen rédige un plan d'action afin de donner suite aux recommandations et aux suggestions du Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP).

## MISE EN CONTEXTE

Le programme de maîtrise en design d'interaction (M. A.) est rattaché à la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design (FAAAD). Ce programme professionnel compte 45 crédits échelonnés sur trois sessions consécutives (automne, hiver et été). Le programme a été créé en 1999 d'abord sous le nom de *maîtrise en design graphique et multimédia*. Il s'agissait alors d'un cheminement de la maîtrise avec mémoire en arts visuels, et la responsabilité de sa gestion relevait de l'École des arts visuels. Elle relève maintenant de l'École de design depuis sa création en 2012 (CU-2012-43). Ce programme fait ici l'objet d'une première évaluation périodique.

## PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE, DU PROGRAMME ET DES PERSPECTIVES D'AVENIR

Les interfaces de systèmes informatiques sont omniprésentes dans nos vies. Exécuter un retrait bancaire, consulter l'horaire des vols pour le prochain voyage d'affaires, procéder à l'enregistrement de la série télé de l'heure, créer une liste de lecture musicale ou encore commander à Alexa de tamiser l'éclairage, voilà des gestes quotidiens et qui se font la plupart du temps de façon naturelle et sans difficulté. Et pourtant, derrière la convivialité des interfaces se cache un savoir-faire qui n'a cessé de se perfectionner au fil des ans. Un savoir-faire complexe qui tient compte des notions d'organisation et de présentation visuelle de l'information, de navigation, d'ergonomie cognitive, une expertise qui permet d'élaborer des stratégies de communication adaptées aux situations les plus diverses tout en considérant une vaste gamme de contraintes (techniques, logistiques, budgétaires, etc.). Un savoir-faire multidisciplinaire qui fait appel à des connaissances issues de différents domaines tels que la psychologie, les sciences de la communication, la psycholinguistique, etc.

Ce domaine d'expertise a beaucoup évolué au cours des vingt dernières années tout comme le programme de maîtrise en design d'interaction, qui a su s'adapter, voire devancer les besoins qui ont beaucoup changé au fil du temps. Aujourd'hui, on décrit ce programme ainsi :

*« Le programme de maîtrise en design d'interaction forme des designers spécialistes de l'interface et de l'interaction entre les humains et les systèmes, avec des préoccupations particulières pour le design thinking, les processus de conception, le design de service, l'architecture d'information, le design graphique et l'ergonomie (de correction, de conception et de prospection). Bien que le Web « classique » soit toujours un média d'importance, le programme met aussi beaucoup l'accent sur la mobilité, les interfaces de systèmes spécialisés, les écosystèmes de services, les objets connectés, les installations urbaines, le jeu vidéo, etc. » (Dossier d'autoévaluation : 3-4)*

L'une des spécificités du programme est l'angle pédagogique résolument tournée vers la conception et non pas, comme c'est le cas presque partout ailleurs, vers la conception-production,

où la dimension technique prend une part très importante, ce qui réduit considérablement le temps consacré à la formation aux sciences de la conception. Cette décision, d'abord critiquée, est vite devenue un élément de force du programme : en effet, alors que les designers devaient encore « coder et programmer » il y a quelques années à peine, ils sont désormais recherchés pour leur capacité à concevoir et à diriger des équipes de conception. Le temps nous a donc donné raison. Qui plus est, ce choix stratégique, jugé audacieux au départ, a contribué à rendre la MDI unique au Québec, voire au Canada, et a permis un renforcement marqué de l'expertise du corps professoral dont les travaux trouvent écho à l'international.

Une autre caractéristique forte du programme est l'approche centrée humain. Cette approche qui met l'humain au centre des préoccupations du designer a fait ses preuves par opposition aux approches orientées organisation, technologie, droit, marketing, affaires, information, etc. Elle oriente le choix des démarches de conception qui sont enseignées dans le programme. Bien formés grâce à cette approche, nos finissants sont de ce fait très attractifs pour des employeurs qui comprennent de plus en plus l'importance de s'intéresser à l'humain dans les processus de conception.

Les perspectives d'avenir pour nos diplômés sont excellentes, et cela, pour un secteur aussi nouveau et où il reste encore beaucoup à bâtir. Certains emplois occupés par nos diplômés n'existaient même pas il y a une dizaine d'années. Selon le Dossier d'autoévaluation, parmi les professions déclarées sur le profil LinkedIn des quelque 220 diplômés<sup>1</sup> de ce programme, nous trouvons principalement :

- designer UX (expérience utilisateur)
- designer graphique
- designer interactif
- designer multimédia
- designer de produits
- designer de services.

Le taux de placement frôle 100%, et nos diplômés occupent principalement un emploi dans des entreprises du domaine (TI/communication/design), des entreprises hors du domaine, des établissements d'enseignement, des organismes gouvernementaux ou d'état ou encore exerce un travail à la pige.

La place du numérique est de plus en plus omniprésente dans notre société, et les nouveaux développements technologiques ouvrent sur de nouveaux territoires professionnels pour nos diplômés. Le Dossier d'autoévaluation en cite un exemple bien concret :

*« [...] Parmi ces territoires, nous pensons particulièrement au domaine général de la médecine et plus particulièrement à celui des soins de première ligne (Réseau-1 Québec). Le Québec entrant résolument dans le mouvement de la décision partagée entre le patient et le médecin (Unité de soutien SRAP-Québec), cette nouvelle interaction exige la conception d'outils d'aide à la décision (papier ou numérique). Compte tenu de la nature complexe de ces outils (qui doivent notamment intégrer des ensembles parfois indigestes de données probantes issues de la recherche médicale), la*

---

<sup>1</sup> Ce nombre est désormais 254 (juillet 2019).

*formation de 2<sup>e</sup> cycle d'approche informationnelle que propose la MDI est tout indiquée pour former les designers de ce secteur en développement. La formation MDI (moyennant quelques ajustements pédagogiques) nous semble aussi tout indiquée pour le design et la visualisation d'information scientifique et juridique [...]. »*

Depuis ses débuts, ce programme professionnel compte 10 diplômés qui ont poursuivi des études doctorales. Sept d'entre eux ont opté pour une spécialisation du design (durable, de service, d'information, d'interaction, architecture d'information). Les trois autres ont choisi des domaines différents mais qui sont quand même en lien avec le design d'interaction, à savoir la psychologie, la sémiologie et la sociologie. Et fait à noter selon le Dossier d'autoévaluation :

*« [...] la MDI a contribué à former 4 professeurs d'université (avec accès à la permanence), ce qui nous paraît extraordinaire compte tenu des petites cohortes et du caractère professionnel du programme. Plusieurs diplômés sont aussi devenus chargés de cours, autant chez nous que dans d'autres universités québécoises, canadiennes ou ailleurs dans le monde. »*

En conclusion, je citerai une fois de plus un passage du Dossier d'autoévaluation :

*«La MDI est un programme tout à fait particulier, à la fois par son contenu (design d'interaction d'approche informationnelle ou design d'information d'approche interactionnelle, selon le point de vue), par son format et par son autonomie. [...] Bien que l'offre de programmes augmente et se diversifie dans le secteur du numérique au Québec, la MDI continue d'être un programme dynamique et unique en son genre. Notre examen de l'offre québécoise montre que la MDI n'a ni concurrent direct et indirect et que son format et sa proposition pédagogique sont uniques. La MDI a bel et bien sa place dans l'écosystème des programmes universitaires québécois. Considérant ses presque 20 ans d'existence, il s'agit même d'un programme emblématique.*

## **ACTIONS PROPOSÉES POUR RÉPONDRE AUX RECOMMANDATIONS**

**R1- *Que l'on établisse des collaborations avec d'autres programmes de l'Université pour enrichir la formation.***

**A-1.1 Établir des collaborations avec d'autres programmes de l'Université.** À compter de l'automne 2019, le comité de programme procédera à l'examen de tous les cours du programme dans lesquels des projets de design sont menés (24 crédits sur 45). Pour chacun des projets, le comité évaluera la possibilité de faire intervenir des collègues ou des étudiants d'autres programmes (ex. : génie, communication, administration, médecine, etc.), à la fois comme collaborateurs dans les projets ou encore comme membres de jury.

**A-1.2 Étudier la possibilité d'introduire un cours d'un autre programme dans le cheminement de la MDI.** Bien que tous les cours du programme soient obligatoires et constituent un écosystème pédagogique particulièrement bien équilibré et cadencé (nécessaire dans le contexte d'un cheminement accéléré sur 10 mois), le comité de programme étudiera la possibilité d'introduire dans le cheminement un ou des cours provenant d'un autre programme de la Faculté ou de l'Université.

**R2- *Que l'on précise les exigences linguistiques à l'admission et que cette information soit inscrite dans la description officielle du programme.***

**A-2.1 Déterminer et diffuser les exigences linguistiques.** Les exigences linguistiques en ce qui a trait au français et à l'anglais seront d'abord discutées et précisées en comité de programme, en collaboration avec la gestion des études et la Faculté. Une fois approuvées, elles seront clairement indiquées dans la description officielle du programme pour l'admission 2020.

**R3- *Que la FAAAD mène une réflexion stratégique sur le développement du programme et ses ressources afin d'augmenter sa capacité d'accueil.***

**A-3.1 Établir une stratégie globale de développement du programme.** Au cours des deux prochaines années, la FAAAD étudiera soigneusement la question de la capacité d'accueil du programme en collaboration avec l'École de design et le comité de programme. Cette réflexion stratégique tiendra compte à la fois des ressources disponibles et nécessaires (humaines, budgétaires, matérielles), des contraintes du cheminement accéléré, des capacités du marché à offrir des emplois de qualité à des designers formés au deuxième cycle universitaire ainsi que des conditions de préservation de la formule pédagogique, au cœur du succès du programme. La FAAAD examinera différentes voies de financement susceptibles d'améliorer le développement du programme (ex. : Chaires CLE, partenariats avec des organismes du domaine).

**R4- *Que l'on évalue la possibilité de modifier l'activité terminale.***

**A-4.1 Mise à l'essai d'une nouvelle formule pédagogique et décision selon les résultats obtenus.** Depuis les débuts du programme, l'essai (9 crédits) a toujours constitué l'activité terminale du programme. Bien qu'il s'agisse d'un exercice difficile pour les étudiants, il est jugé essentiel par la très grande majorité d'entre eux. Les étudiants-designers ont généralement un grand besoin de développer



les compétences associées à la rédaction d'un essai, compétences habituellement peu développées dans les divers programmes de design de 1<sup>er</sup> cycle (d'ici et d'ailleurs). La remise en question de l'essai a été proposée compte tenu de la charge d'encadrement et d'évaluation qu'il impose dans un contexte où il y a peu de ressources et, surtout, peu de temps. Le caractère accéléré de la MDI (de septembre à juin) impose un processus d'évaluation rapide qui taxe lourdement la direction de programme. Au cours de l'année universitaire 2019-2020, un nouveau processus d'encadrement et de préparation à l'essai sera testé dans le but d'en alléger la gestion. Le directeur de programme fera un premier bilan de l'impact de ces changements à la Faculté au début de l'automne 2020. Si ces changements améliorent la situation actuelle, l'essai sera maintenu, d'autant plus si la stratégie de développement porte ses fruits (A-3.1). À défaut d'améliorer la situation, le remplacement de cette activité sera planifié.

**A-4.2 Réviser et resserrer les normes de rédaction et de présentation de l'essai.** La MDI impose des normes de rédaction et de présentation de l'essai (mises à jour chaque année depuis presque 20 ans). Ces normes seront revues et resserrées de manière à encore mieux encadrer la préparation de l'essai.

**R5- *Que l'on affecte au programme les ressources humaines suffisantes pour assurer sa pérennité et son développement.***

**A-5.1 Évaluer la pertinence et la possibilité de créer un poste de chargé(e) d'enseignement dédié aux activités du programme.** La Faculté, en collaboration avec l'École de design et la direction de programme, évaluera la pertinence et la possibilité de créer un poste de chargé(e) d'enseignement en partie dédié aux activités de la MDI. La gestion du projet d'intervention (12 crédits) et plusieurs cours pourraient grandement bénéficier de cette ressource, ce qui permettrait à terme de libérer les professeurs au moins partiellement du carcan qu'impose le cheminement sur 10 mois (ex. : enseignement « obligatoire » pendant 3 sessions consécutives). Évidemment, la réflexion sur les ressources humaines sera au cœur de la stratégie globale de développement (A-3.1).

## **ACTIONS PROPOSÉES POUR RÉPONDRE AUX SUGGESTIONS**

Sur la base de l'analyse de la documentation disponible, le CIEP suggère d'examiner les points suivants :

**S1- *Que l'on mette à jour les objectifs de la maîtrise en tenant compte du Règlement des études.***

**AS-1.1 Mettre à jour les objectifs du programme en tenant compte du RÉ.** Les objectifs seront mis à jour et diffusés dans la description officielle du programme.

**S2- *Que l'on rende plus explicite l'information sur les emplois occupés par les diplômés sur le site Web institutionnel.***

**AS-2.1 Produire un rapport sur la situation de l'emploi dans le domaine et le diffuser sur nos plateformes.** La direction de programme désire collaborer avec le SPLA (une agente est présente à l'École depuis des années) pour produire un rapport sur les emplois occupés par les finissants et les conditions professionnelles qui s'y rattachent. Le rapport sera publié sur le site de l'École et largement

distribué aux étudiants (des baccalauréats de l'École, de la MDI, etc.) et aux diplômés. Ce rapport pourrait être mis à jour régulièrement.

**AS-2.2 Diffuser des témoignages de diplômés.** La Faculté a entrepris de rencontrer des diplômé(e)s du programme qui mènent une carrière florissante, autant à Québec, au Québec qu'à l'international. Des extraits de ces entrevues (vidéos, photos, textes) seront diffusés sur nos plateformes.

**S3- *Que l'on offre aux étudiants nouvellement inscrits à la maîtrise la possibilité de mettre à niveau leurs connaissances sur les logiciels de design graphique.***

**AS-3.1 Produire un guide préprogramme pour parfaire les connaissances logicielles des candidats.** Comme la MDI se fait de façon accélérée, nous ne recommandons pas l'ajout d'activités supplémentaires au cheminement déjà très chargé. Cependant, pour réduire cette problématique, nous produirons un petit guide préparatoire au programme (diffusé sur le site de l'École) qui donnera des indications claires et des moyens (gratuits ou peu coûteux) pour parfaire les connaissances logicielles requises.

**AS-3.2 Admettre des candidats qui présentent une connaissance suffisante des logiciels d'édition graphique.** Lors de l'admission, la direction de programme veillera à privilégier les candidatures qui présentent une connaissance suffisante des logiciels d'édition graphique. C'est d'ailleurs le cas de la très grande majorité des candidat(e)s qui soumettent une demande d'admission. La description des critères d'admission sera modifiée en conséquence dans les textes officiels (ex. : la maîtrise des logiciels d'édition graphique serait un atout).

**S4- *Que l'on modifie le titre du cours Préparation à l'essai et que l'on s'assure que tous les étudiants sont initiés aux méthodes propres au design d'interaction.***

**AS-4.1 Modifier le titre du cours concerné.** Ce cours, nécessaire à la préparation de l'essai, reprendra son ancien intitulé (DES-6011 Recherche et documentation en design) le plus rapidement possible.

**AS-4.2 Produire et diffuser la synthèse des méthodes enseignées.** La direction de programme fera l'inventaire de toutes les méthodes enseignées dans les cours et tiendra une série de rencontres pédagogiques avec les enseignants (professeurs et chargés de cours) pour faire le bilan des méthodes enseignées, à enseigner, à modifier et à éliminer, le cas échéant. Ces rencontres permettront de mieux répartir l'enseignement des diverses et nombreuses méthodes de design dans l'ensemble du parcours et elles permettront également de produire un panorama (synthèse) qui sera présenté aux étudiants dès la première semaine de cours au début de l'année universitaire.

**S5- *Que l'on s'assure que les étudiants sont bien informés des ressources disponibles.***

**AS-5.1 Diffuser l'information par plusieurs moyens.** Trois moyens seront déployés pour améliorer cet aspect de l'intégration : 1) un courriel détaillé sera envoyé à tous les étudiants admis, et ce, dès l'officialisation de leur admission; 2) une description détaillée sera fournie lors de la rencontre de bienvenue qui a toujours lieu au premier jour du programme (+ une visite des lieux); 3) une description

détaillée et mise à jour sera disponible sur le site Web de l'École et dans le site de programme sur *monPortail*.

**S6- *Que l'on favorise les échanges et la mise en commun des expériences des étudiants.***

**AS-6.1 Mettre en place des activités d'échanges à l'intérieur de certains cours.** Des activités d'échanges (différentes des travaux d'équipe) seront mises en place dans quelques cours du programme, notamment en Projet d'intervention (12 cr.) et pendant la préparation de l'essai (9 cr.).

**AS-6.2 Mettre en place des activités d'échanges hors-cours.** Des rencontres d'échanges hors-cours seront organisées par la direction de programme et se tiendront à la fin des sessions d'automne et d'hiver. De nature informelle mais animées par les enseignants, ces rencontres permettront des échanges sur toutes les dimensions de la formation, de la profession et de l'expertise en cours de développement et d'acquisition.

**S7- *Que l'on poursuive les efforts pour augmenter les activités de réseautage avec le milieu professionnel.***

**AS-7.1 Mettre en place des activités de réseautage avec le milieu professionnel.** En collaboration avec l'association étudiante, le comité de programme veillera à l'élaboration d'une activité de réseautage avec le milieu professionnel, activité qui se tiendra entre nos murs et qui fera participer les diplômés qui se sont volontairement inscrits au LinkedIn du programme (n=255 à ce jour). Cette activité viendra compléter le réseautage qui se produit déjà dans le cours DES-6021 Profession designer d'interfaces.

**S8- *Que l'on bonifie le soutien financier offert aux étudiants.***

**AS-8.1 Réévaluer l'actuel Plan de soutien des maîtrises professionnelles.** La Faculté étudiera la possibilité d'améliorer le plan de soutien des maîtrises professionnelles, ce qui inclut la MDI.

**AS-8.2 Solliciter la participation de partenaires externes pour l'obtention de bourses ou de prix d'excellence.** La Faculté intégrera dans son plan de développement philanthropique la possibilité d'approcher des partenaires pour l'obtention de bourses ou de prix d'excellence.

**S9- *Que l'on aménage les espaces afin de favoriser le travail en équipe.***

**AS-9.1 Réaménager et optimiser les espaces de travail.** La MDI bénéficie d'un grand local, voire d'un secteur réservé à sa cohorte d'étudiants au cœur de l'Édifice la Fabrique. Le secteur FAB-2250 a déjà été réaménagé pour favoriser le travail en équipe depuis l'évaluation du CIEP. La grande salle (25 places) a été réaménagée en îlots pour favoriser les échanges, 3 petites salles adjacentes à la grande salle ont été réservées à l'usage exclusif de la MDI pour les travaux d'équipe, et une salle de réunion à l'usage de toute l'École ne peut être réservée qu'après approbation de la direction de programme de la MDI (ce qui permet de prioriser les besoins du programme).

## ÉCHÉANCIER

N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable
<b>R1 - Que l'on établisse des collaborations avec d'autres programmes de l'Université pour enrichir la formation.</b>			
A-1.1	Établir des collaborations avec d'autres programmes de l'Université.	A2019-A2020	Comité de programme
A-1.2	Étudier la possibilité d'introduire un cours d'un autre programme dans le cheminement de la MDI.	A2019-A2020	Comité de programme
<b>R2 - Que l'on précise les exigences linguistiques à l'admission et que cette information soit inscrite dans la description officielle du programme.</b>			
A-2.1	Déterminer et diffuser les exigences linguistiques.	A2020	Comité de programme
<b>R3 - Que la FAAAD mène une réflexion stratégique sur le développement du programme et ses ressources afin d'augmenter sa capacité d'accueil.</b>			
A-3.1	Établir une stratégie globale de développement du programme.	A2019-A2021	Doyen
<b>R4 - Que l'on évalue la possibilité de modifier l'activité terminale.</b>			
A-4.1	Mise à l'essai d'une nouvelle formule pédagogique et décision selon les résultats obtenus.	H2020-A2020	Directeur de programme
A-4.2	Réviser et resserrer les normes de rédaction et de présentation de l'essai.	H2020	Directeur de programme
<b>R5 - Que l'on affecte au programme les ressources humaines suffisantes pour assurer sa pérennité et son développement.</b>			
A-5.1	Évaluer la pertinence et la possibilité de créer un poste de chargé(e) d'enseignement dédié aux activités du programme.	2020-2021	Doyen
<b>S1 - Que l'on mette à jour les objectifs de la maîtrise en tenant compte du Règlement des études.</b>			
AS-1.1	Mettre à jour les objectifs du programme en tenant compte du RÉ.	2021-2022	Direction de programme
<b>S2 - Que l'on rende plus explicite l'information sur les emplois occupés par les diplômés sur le site Web institutionnel.</b>			
AS-2.1	Produire un rapport sur la situation de l'emploi dans le domaine et le diffuser sur nos plateformes.	2020-2021	Direction de programme
AS-2.2	Diffuser des témoignages de diplômés.	2020-2021	Doyen
<b>S3 - Que l'on offre aux étudiants nouvellement inscrits à la maîtrise la possibilité de mettre à niveau leurs connaissances sur les logiciels de design graphique.</b>			
AS-3.1	Produire un guide préprogramme pour parfaire les connaissances logicielles des candidats.	2020-2021	Direction de programme
AS-3.2	Admettre des candidats qui présentent une connaissance suffisante des logiciels d'édition graphique.	2020	Direction de programme

N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable
<b>S4 - Que l'on modifie le titre du cours <i>Préparation à l'essai</i> et que l'on s'assure que tous les étudiants sont initiés aux méthodes propres au design d'interaction.</b>			
AS-4.1	Modifier le titre du cours concerné.	H2020	Direction de programme
AS-4.2	Produire et diffuser la synthèse des méthodes enseignées.	2020-2021 + A2021	Direction de programme
<b>S5 - Que l'on s'assure que les étudiants sont bien informés des ressources disponibles.</b>			
AS-5.1	Diffuser l'information par plusieurs moyens.	2020	Direction de programme
<b>S6 - Que l'on favorise les échanges et la mise en commun des expériences des étudiants.</b>			
AS-6.1	Mettre en place des activités d'échanges à l'intérieur de certains cours.	H2020	Direction de programme
AS-6.2	Mettre en place des activités d'échanges hors-cours.	2020-2021	Direction de programme
<b>S7 - Que l'on poursuive les efforts pour augmenter les activités de réseautage avec le milieu professionnel.</b>			
AS-7.1	Mettre en place des activités de réseautage avec le milieu professionnel.	2020-2021	Direction de programme
<b>S8 - Que l'on bonifie le soutien financier offert aux étudiants.</b>			
AS-8.1	Réévaluer de l'actuel Plan de soutien des maîtrises professionnelles.	2020-2021	Doyen
AS-8.2	Solliciter la participation de partenaires externes pour l'obtention de bourses ou de prix d'excellence.	2020-2021	Doyen
<b>S9 - Que l'on aménage les espaces afin de favoriser le travail en équipe.</b>			
AS-9.1	Réaménager et optimiser les espaces de travail.	2018-2019 (complété)	Directeur de l'École de design

## REMERCIEMENTS

La Faculté tient à remercier Éric Kavanagh, directeur du programme de maîtrise en design d'interaction, Frédéric Lépinay, Laurence Paquette et Jacynthe Roberge, membres du comité de programme, Michel Fleury, directeur de l'École de design, Carole Asselin, conseillère à la gestion des études, ainsi qu'Annick Jatton et toute l'équipe du Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes pour leur indéfectible et précieux soutien durant cet exercice fructueux.